



Association pour la santé environnementale du Québec
Environmental Health Association of Québec

ECO-JOURNAL

Septembre 2021

Ruth Woitowitz

EXERCEZ VOTRE DROIT DE VOTE !

Accommodations pour les MCS pendant les élections fédérales

Si votre MCS est si grave que vous ne pouvez pas risquer de quitter votre domicile OU risquer d'entrer dans un édifice public et d'être exposé à des parfums, des produits de nettoyage et d'autres produits chimiques qui vous rendraient très malade : vous pouvez communiquer avec le bureau local d'Élections Canada, demander un " bulletin de vote spécial " **et demander à deux représentants d'Élections Canada de venir chez vous pour que vous puissiez voter.** *Il s'agit d'une mesure d'adaptation pour votre handicap, [reconnue par la Commission canadienne des droits de la personne](#) et protégée par la Loi sur les droits de la personne.*

Vous devrez **demander à ces représentants de prendre des mesures d'adaptation pour tenir compte du handicap du MCS, avant leur visite prévue.** Cela comprendra qu'ils [ne doivent pas porter de parfum](#) lorsqu'ils viennent chez vous, et **ASSUREZ-VOUS que ces représentants comprennent bien ce qu'ils ne doivent PAS porter** : assouplissants, parfums, déodorants, shampooing/revitalisants, lotions, désinfectant pour les mains, etc.), et si possible, demandez le rendez-vous le plus tôt de la journée (afin que les représentants ne reçoivent pas de parfum transféré sur leurs vêtements par les autres résidents). Il est important qu'ils cessent de porter des produits parfumés pour toutes les demandes plusieurs jours à l'avance - le fait de porter des produits parfumés la veille de votre visite ne





les rend pas inodores le jour de votre visite ! Pour d'autres solutions saines et sans parfum, partagez avec eux [le Guide La Vie Écolo](#).

J'ai voté de cette façon lors des deux dernières élections (les représentants sont restés dans le corridor de mon immeuble et je suis resté dans l'embrasure de ma porte) et, même si ce n'était pas parfait (les représentants avaient encore UN PEU d'odeur sur eux), c'était BEAUCOUP mieux que d'être exposé à une myriade de produits - ou de ne pas voter du tout.

Cette année, lorsque j'ai contacté Élections Canada, voici leur réponse:

Voter à la maison : Élections Canada offre la possibilité de voter à domicile, en présence d'un travailleur électoral ou d'un témoin, aux électeurs qui répondent à deux critères :

L'électeur est incapable de lire ou de voter de la manière habituelle en raison d'un handicap [par exemple, nous ne pouvons pas faire la queue derrière/devant d'autres personnes portant des produits parfumés, y compris du désinfectant pour les mains], et,

L'électeur est incapable de voter en personne en raison d'un handicap. [L'électeur ne peut pas voter en personne en raison d'un handicap (c'est-à-dire qu'il ne peut pas du tout quitter son domicile ou qu'il ne peut pas entrer dans un bâtiment public à cause des produits parfumés que d'autres personnes portent, OU des désinfectants, nettoyeurs et désodorisants utilisés pour désinfecter régulièrement, mais surtout à cause de la COVID).

Veuillez noter que le fonctionnaire électoral devra marquer le bulletin de vote car il s'agit **d'un bulletin de vote spécial** " par écrit " **qui exige que le prénom et le nom de famille du candidat soient écrits sur le bulletin de vote.** Vous devez communiquer avec votre bureau local d'Élections Canada pour prendre les dispositions nécessaires et **vous devez également vous**



inscrire pour voter par bulletin spécial (voie de scrutin spécial), au plus tard à 18 h le mardi précédant le jour du vote.

Pour trouver votre bureau local d'Élections Canada, allez à elections.ca, et entrez votre code postal sous « Renseignements pour les électeurs ».

Sur la page qui s'affiche, « choisissez votre rue », cliquez sur « Recherche » et, sur la nouvelle page, faites défiler la liste jusqu'à « Autres renseignements sur les élections » et cliquez sur « Votre bureau local d'Élections Canada » La page suivante devrait vous donner l'adresse et le numéro de téléphone de votre bureau local d'Élections Canada.

Vous pouvez également trouver les noms des candidats de votre circonscription une fois que vous avez saisi votre code postal et votre rue. Vous verrez l'une des quatre cases bleues qui indique « Qui sont les candidats dans ma circonscription » ; cela devrait faire apparaître les candidats de votre circonscription. Tous les candidats devraient figurer sur cette page d'ici le 30 août.

Pour de plus amples renseignements sur le système électoral fédéral canadien, visitez elections.ca, ou composez le 1-800-463-6868, sans frais au Canada et aux États-Unis. Les heures d'ouverture sont du lundi au dimanche, de 7 h à minuit (heure normale de l'Est).

VOTEZ !

C'EST VOTRE DROIT !